

Je pourrais proposer un moyen. Nous avons établi un nouvel impôt sur les valeurs—l'impôt sur les gains en capital. Pourquoi, dans la mesure de nos ressources, ne dispenserions-nous pas les Canadiens de l'impôt sur les gains en capital et sur les investissements à long terme dans les ressources? Je propose que le ministre en parle aux intéressés dans l'exploitation minière, pétrolière ou forestière, et surveille leur réaction. J'ai ici le rapport de la dernière réunion du Conseil des industries forestières de la Colombie-Britannique. J'en cite des passages en tout sérieux, notamment pour l'information des députés qui ne viennent pas de la Colombie-Britannique, dont les Albertains. Le ministre d'État de Calgary-Sud (M. Mahoney) a entendu parler de la chose lorsqu'il était membre du comité permanent des finances.

L'industrie forestière de la Colombie-Britannique paie les impôts les plus élevés du monde occidental.

M. Howard (Okanagan Boundary): Et l'impôt provincial?

L'hon. M. Lambert: L'impôt fédéral et l'impôt provincial.

M. Howard (Okanagan Boundary): Quel est l'impôt provincial?

L'hon. M. Lambert: Voilà le recours de certains, dont le secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce. C'est toujours la faute de l'autre. Sur le plan canadien, quelle est la situation de cette industrie en matière de concurrence?

L'hon. M. Mahoney: A combien s'élève l'impôt fédéral?

L'hon. M. Lambert: C'est une honte pour le gouvernement fédéral d'y participer avec le gouvernement provincial, et je n'excuserai pas du tout le gouvernement provincial, pas plus que je n'excuserai un gouvernement provincial d'avoir haussé les droits successoraux, sujet auquel je reviendrai plus tard. On déclare dans le compte rendu de la réunion, qu'en Colombie-Britannique:

... le fardeau fiscal de l'industrie est le plus élevé qui soit dans le monde occidental, qu'il en est au point où les divers paliers de gouvernement prélèvent près de 80 p. 100 du revenu avant déduction des impôts.

M. Howard (Okanagan Boundary): L'impôt fédéral en représente quelle proportion?

L'hon. M. Lambert: Peu m'importe. L'impôt provincial et l'impôt municipal prennent environ 30 ou 32 p. 100. La part du fédéral s'établit à 47 ou 48 p. 100.

L'hon. M. Stanfield: Il y a maintenant un peu de silence là-bas.

L'hon. M. Lambert: Je trouve que les députés ministériels ont recours à une très faible excuse lorsqu'ils avouent avoir une paille dans l'œil, mais qu'ils s'empresent ensuite de chercher une poutre dans l'œil d'autrui. Ils sont tous aveugles. Quels que soient les impôts fédéraux, provinciaux ou municipaux prélevés de l'industrie canadienne, ils figureront dans le prix de vente des biens produits. Et si les gouvernements continuent à accroître les impôts, comme certains le font aveuglément, y compris le gouvernement fédéral, cela signifie que l'industrie canadienne pourra de moins en moins soutenir la concurrence.

En ce qui concerne l'industrie minière, je demanderais au ministre s'il a lu les récents discours du président de l'Association minière du Canada. A-t-il lu le rapport annuel du président de la Noranda? J'espère qu'il en fera son profit. J'aimerais faire consigner le discours du président actuel de la Noranda en appendice au mien, comme je n'aurai pas le temps de le citer en entier, mais je le recommande à tous les députés.

C'est le gouvernement fédéral qui a manqué d'initiative. Commercialement, nous vivons dans un monde où la concurrence est acharnée, le succès de son commerce international est une question de vie ou mort pour le Canada. Le Marché commun subit une transformation complète. L'année prochaine le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce—quels qu'ils soient—je ne dirai pas que ce seront les deux titulaires actuels...

M. Bécharde: Ce seront eux.

L'hon. M. Lambert: ... se réveilleront et seront obligés d'admettre, comme l'a déjà fait le ministre actuel de l'Industrie et du Commerce, que notre excédent au compte denrées est en baisse. L'année prochaine, avec un Marché Commun élargi, nous aurons à faire face à des problèmes à court terme très difficiles. Je n'en rendrai personne en particulier responsable. Cette situation échappe au contrôle du Canada.

L'hon. M. Pepin: C'est pourquoi notre budget est ainsi.

L'hon. M. Lambert: Ce sont des prunes. Et vous ne vous lancez même pas dans la culture des prunes.

L'hon. M. Pepin: Cinq cents millions de dollars de prunes?

• (1550)

L'hon. M. Lambert: Souvenons-nous de l'expérience du gouvernement britannique dans la culture des arachides au Tanganyka. Ne nous lançons pas dans la production de cacahuètes!

Monsieur l'Orateur, ce dont manque le Canada, et certains premiers ministres provinciaux y ont fait allusion, c'est d'une stratégie industrielle. Nous en avons peut-être perçu une esquisse dans certains discours du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), mais on n'en retrouve rien dans la politique fiscale. On accorde une faveur spéciale aux industries de fabrication et de transformation—mais ailleurs. Je parle de la situation de ces secteurs aujourd'hui et l'an prochain. La plupart des fruits de cette mesure administrative ne seront pas récoltés avant 1974 ou 1975. C'est la réaction des intéressés qui indique l'opportunité de toute mesure fiscale.

L'hon. M. Mahoney: Oh, oh!

L'hon. M. Lambert: Franchement, monsieur l'Orateur, ce ministre a manifesté son ignorance des questions fiscales et des questions financières lorsqu'il s'est occupé du bill C-259 et récemment aussi. Quand une industrie affirme qu'une prestation ou une concession ne donnera pas grand chose, je suis disposé à le croire sur parole plutôt qu'à me fier aux gens qui fonctionnent dans une tour d'ivoire. Le ciel est témoin que le bill C-259 a été conçu dans la plus haute des tours d'ivoire et défendu à la mort par des gens qui, les événements l'ont démontré, avaient absolument et manifestement tort.